Quarante-Neuvième Année. — N° 26. Prix : 5 Centimes Jeudi 18 Novembre 1915.

L'INDÉPENDANT
DES BASSES-PYRÉNÉES

TÉLÉPHONE 0.33 JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE TÉLÉPHONE 0.33

ABONNEMENTS :

	3 Mois:	6 Mois:	1 An:
Pau, département et limitrophes	6 fr. »	10 fr.	20 fr.
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Étranger	10 fr. »	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées	8 fr.	16 fr.	

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, PAU.
Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT
La direction politique appartient au Conseil d'Administration de la Société Anonyme de L'INDÉPENDANT
Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à PAU à M. Georges HAURET, Administrateur-Comptable.
A Paris, aux diverses Agences pour les Annonces.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES :

Annonces judiciaires	20 c. la ligne.
Annonces ordinaires	30 —
Réclames	50 —
Chronique locale ou Faits divers	1 franc.

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

Nouvelles Officielles.

Mardi (Matin).

La journée n'a été marquée que par des actions d'artillerie particulièrement intenses en Champagne, en Argonne, en Woëvre, dans la forêt d'Apremont et en Alsace, dans la région d'Ammertzwiller.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

Depuis le communiqué du 10 novembre, l'artillerie des deux côtés a fait preuve d'activité, en particulier au sud du Canal de La Bassée à l'est de Kemmel, à l'est d'Ypres. Mais aucune action d'infanterie n'a eu lieu.

La lutte de mines a été poursuivie avec une activité considérable.

COMMUNIQUÉ BELGE

Nuit du 15 au 16 plus calme.

Aujourd'hui, bombardement assez violent de nos postes avancés et de nombreux points de notre front au nord de Dixmude.

Quelques projectiles sur nos lignes au sud de cette localité ainsi que sur Saint-Jacques Cappelle et Oudecappelle.

Notre artillerie a riposté vigoureusement aux batteries allemandes, canonné les tranchées ennemies et dispersé des travailleurs devant plusieurs points du front.

ARMÉE D'ORIENT

Les Bulgares ont renouvelé de violentes attaques dans la journée du 14 Novembre sur notre front de la rive gauche de la Cerna. Ils ont été partout repoussés avec de très lourdes pertes.

Calme sur toute le front de la rive gauche du Vardar.

Les débarquements franco-anglais à Salonique continuent sans incident.

Mercredi (Soir).

Rien à signaler au cours de la nuit, si ce n'est quelques actions d'artillerie dans la vallée de l'Aisne, autour de Fontenoy, en Champagne et en Woëvre, au nord de Flirey.

NOUVELLES de la GUERRE

SUR LE FRONT ITALIEN

Le Communiqué.

ROME. — Dans la vallée de l'Adige, dans la matinée du 14 novembre, nous avons élargi et renforcé la partie que nous occupons de la côte montagneuse qui descend de Zugnatorta vers Rovereto, sur la rive gauche du torrent Leno de Vallersa. Tout aussitôt, l'ennemi a ouvert un feu violent d'artillerie du Mont Ghella et a lancé ensuite des troupes d'infanterie à l'attaque, mais il a été repoussé.

Dans la vallée de Padola, des détachements ennemis qui essayaient de s'approcher de nos positions ont été rejetés et ont laissé entre nos mains quelques prisonniers.

Dans la vallée de la Fella, un de nos détachemnts a rencontré, près de Lisora, des troupes ennemies, les a attaquées et dispersées. L'ennemi en fuite a abandonné des fusils et des munitions.

Sur le Carso, dans la journée d'hier, action intense des artilleries adverses. L'artillerie ennemie a tiré toute la journée contre les positions récemment occupées par nous, sans réussir à empêcher nos troupes de les renforcer.

Dans la zone du Mont San-Michele, l'ennemi a prononcé avec de grandes forces deux violentes attaques successives contre nos lignes ; mais, chaque fois, il a été arrêté par le feu précis et rapide de notre artillerie et il a dû, à la fin, se replier avec de lourdes pertes.

DANS LES BALKANS

Sur le front de la Toherna.

SALONIQUE. — Sur le front de la Toherna, affluent du Vardar, une grande bataille s'engagea le 12 novembre. Les Bulgares attaquèrent avec des forces considérables les positions françaises ; ils étaient environ dans la proportion de 4 contre 1. Le combat dura de huit heures du matin jusqu'à la tombée du jour et les positions furent souvent perdues et reprises, mais finalement les Français repoussèrent les Bulgares en leur infligeant des pertes nombreuses.

Le nombre des Français tués est infime. Les blessures ne sont pas en général très graves.

Sur le front de Stroumitza, une légère offensive est en cours d'action. Les Français approchent lentement, mais sûrement de la frontière bulgare.

A Salonique, le débarquement de troupes se poursuit plus actif que jamais.

Les Bulgares reculent.

SALONIQUE. — Après une attaque violente renouvelée avec des forces imposantes contre Cicevo, les Bulgares se sont retirés sur les hauteurs d'Ankangel, laissant sur le terrain de nombreux morts et blessés. Les Français ont occupé la partie haute de Cicevo.

Calme sur le front de Krivolak.

Activité incessante sur le front de Rabrovo-Valandovo, où les Anglais ont reçu le baptême du feu.

Les Bulgares ont évacué la position de Gostarcino.

A Salonique.

GENEVE. — On mande de Salonique que l'Angleterre et la France ont débarqué de nouveaux contingents, avec de grandes quantités de munitions. Les soldats alliés construisent de nouvelles lignes télégraphiques et téléphoniques et des ponts et réparent les routes.

L'aide des Russes.

GENEVE. — D'après des nouvelles de Bucarest les généraux Wesselkin et Tultscha auraient concentré des troupes russes à Ismail et à Killa. Des quantités énormes de vivres auraient été expédiées d'Odessa par le canal Wilkon, dans l'intérieur du pays et sur la frontière de Bessarabie et de Roumanie.

L'ATTITUDE DE LA GRÈCE

La réception du ministre Denys-Cochin.

ATHENES. — Au cours de la séance du 15, le Conseil municipal d'Athènes, sur la proposition du maire, M. Benakis, a décidé de nommer M. Denys-Cochin citoyen honoraire à l'occasion de son arrivée à Athènes.

Plusieurs conseillers municipaux ont pris la parole pour faire l'éloge de M. Denys-Cochin.

Le Conseil a également décidé d'organiser une réception à l'hôtel de ville en l'honneur du ministre français. Une commission a été nommée pour choisir une rue de la ville qui portera le nom du grand philhellène.

Les Elections.

SALONIQUE. — A Salonique, on envisage avec froideur les élections législatives. Le gouvernement procède à un remaniement administratif tendant à remettre en fonctions les fonctionnaires qui ont dirigé les dernières élections.

M. Venizelos à Paris.

AMSTERDAM. — La « Gazette de Voss » publie un télégramme d'Athènes selon lequel M. Venizelos aurait l'intention de quitter la Grèce et de venir habiter Paris.

La Comédie Greco-Bulgare.

GENEVE. — La mission grecque pour l'achat de céréales en Bulgarie est revenue très satisfaite. On voit un signe des excellentes relations gréco-bulgares dans ce fait que le métropolite de Dimotika avec tous ses clercs, a assisté à une cérémonie religieuse bulgare. Or, on sait qu'il existait un schisme entre l'église grecque et l'église bulgare.

LE RAVITAILLEMENT DES SOUS-MARINS ALLEMANDS PAR L'ESPAGNE

MADRID. — D'après une information publiée par « El Imparcial » lui-même, il est avéré que les sous-marins allemands possèdent sur la côte africaine de la zone espagnole une base de ravitaillement.

Les premiers sous-marins apparurent à la hauteur de Huelva, où ils embarquèrent des vivres et de la gazoline. Ils suivirent ensuite la route de Tanger et furent canonnés près du cap Trafalgar. Ils réussirent à échapper. Entre Tarifa et Tanger, ils furent de nouveau poursuivis.

Un autre sous-marin vint se joindre aux premiers. Ce fut lui qui coula deux navires français en vue d'Oran et un autre anglais, dans les eaux de Carthagène.

Des sous-marins se ravitaillèrent au cap Tres-Forcas, sur la côte d'Afrique. Ils reçurent du pain blanc, de la viande fraîche, de la gazoline. Le tout provenait de Melilla. Des bidons vides portant une marque allemande, sur l'un desquels on lit « Melilla », furent trouvés par les navires anglais chargés de la surveillance du détroit. Les Allemands ont donné 375 pesetas pour cinq bidons.

L'information de l' « Imparcial » ne dit pas le nom de celui qui organisa cette contrebande, la plus audacieuse de toutes celles réalisées jusqu'à maintenant en Espagne, à l'instigation des agents allemands ; mais d'après beaucoup de journaux, il s'agirait de M. José Martinez-Ezcuariaza, dont la sœur est mariée avec le député conservateur Romeu y Fages, propriétaire d'une madrague à Sainti-Petri, près de Cadix, laquelle sert également de base de ravitaillement.

EN ANGLETERRE

LONDRES. — A la séance de la Chambre des communes, M. Asquith, répondant à une question, a déclaré :

« Je dois répéter ce que j'ai déjà dit le 2 novembre. C'est ma ferme conviction que nous ne serons pas obligé de recourir à des mesures coercitives pour les enrôlements et que l'appel au sentiment patriotique si énergiquement présenté par lord Derby recevra une réponse empressée des Anglais de tous rangs et en particulier des jeunes hommes non mariés. »

Répondant à une question, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a déclaré qu'en raison de la situation critique actuelle de la Perse, des renforts russes s'avancent vers la capitale. Des assurances formelles ont été données au gouvernement persan des intentions pacifiques de ces troupes qui ont pour seule tâche d'assurer la protection des colonies étrangères en cas de besoin.

Les gouvernements de la Grande-Bretagne et de la Russie étudient actuellement certaines propositions qu'ils ont reçues du gouvernement persan. L'Angleterre désire maintenir, aujourd'hui comme auparavant, les relations les plus amicales avec le gouvernement persan, à la condition que celui-ci fasse des efforts réels pour prévenir les attentats des agents ennemis contre les représentants de l'Angleterre et des puissances alliées en Perse.

LONDRES. — A la séance de la Chambre des lords, lord Fisher, de sa place a répondu brièvement, mais d'une façon tout à fait satisfaisante, à la déclaration que M. Winston Churchill a faite hier à la Chambre des communes :

« M. Churchill, dit-il, a fait dans son discours d'hier quelques allusions me concernant. J'ai servi mon pays pendant soixante et un ans et je laisse mes compatriotes juges de mes états de service. Le premier ministre a déclaré hier que M. Churchill avait dit une ou deux choses qu'il eût mieux fait de ne pas dire et que, par contre, il avait nécessairement et très naturellement fait le silence sur des choses qu'il sera utile de dire un jour. Je me contenterai d'attendre, trouvant peu convenable de m'étendre sur des explications personnelles qui affecteraient les intérêts de la nation, alors que mon pays se trouve plongé dans une grande guerre. »

Lord Fisher s'est levé ensuite et a quitté la salle des séances.

LA SITUATION BALKANIQUE

PARIS. — M. Briand, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a été entendu par la commission des affaires extérieures de la Chambre sur la situation balkanique et, notamment, sur l'attitude de la Grèce à l'égard de l'Entente. Sans rien dissimuler des sérieuses difficultés de la situation, M. Briand a produit une excellente impression par la netteté de ses déclarations et par la fermeté avec laquelle il envisage et prévoit toutes les éventualités.

DERNIÈRE HEURE

(Service spécial de L'INDÉPENDANT).

Mercredi, 4 heures.

Ministres anglais à Paris.

PARIS. — MM. Asquith, premier ministre anglais, Grey, Lloyd George et Balfour sont arrivés à Paris cette nuit.

Dans les Balkans.

ATHENES. — Dans la région de Cerna, les Français ont repoussé victorieusement toutes les attaques bulgares. La bataille a duré trente-six heures et les Bulgares ont subi des pertes considérables.

ATHENES. — Des combats acharnés continuent dans la région de Tetovo. Des renforts arrivent continuellement des deux côtés. Les états-majors des deux partis attachent une importance capitale à l'occupation de ce point.

La flotte Russe.

COPENHAGUE. — Suivant les journaux allemands une flotte russe de trois cuirassés et de douze navires croise depuis trois jours au large de la côte bulgare de la mer Noire.

M. Denys Cochin en Grèce.

ATHENES. — M. Denys Cochin qui est arrivé hier a été l'objet de chaleureuses ovations. Il sera reçu par le roi.

La résistance Serbe.

SALONIQUE. — Suivant des nouvelles sérieuses 1.000 Serbes seulement défendraient la passe de Babouna où les Bulgares ne se sont pas encore établis. Des renforts anglais partiraient incessamment de Monastir.

En Syrie.

LONDRES. — Djemal Pacha soulèverait les Druses de Syrie et de Palestine en faveur des Alliés.

Hindenburg sur le front occidental.

BERNE. — On mande au « Morning Post » que Hindenburg a quitté le front russe pour le front occidental.

L'EMPRUNT
et le devoir de souscrire.

Le devoir de tous ceux qui en ont la possibilité est de souscrire à l'emprunt de la défense nationale. L'or qui se réservait encore aura ici un emploi rémunérateur autant qu'aux dernières émissions de bons du Trésor et d'obligations de la défense nationale. L'opération excellente pour les prêteurs-rentiers sera en même temps une bonne affaire et une bonne action. Les Français qui souscriront feront un acte de patriotisme, ils renforceront la défense nationale et ils avanceront l'heure de la victoire.

« Ce qu'il faut dire au pays, a dit M. Ribot, c'est qu'à cette heure l'égoïsme n'est pas seulement une lâcheté, une sorte de trahison, mais qu'il est la pire des imprévoyances. Que deviendraient nos réserves si la France devait être vaincue ? Elles seraient la rançon de la défaite au lieu d'être le prix de la victoire. »

Voilà une parole d'une admirable clarté. Très souvent nous répétons qu'il faut bien qu'à chaque minute chaque citoyen pense qu'il est en guerre et que toutes nos pensées, tous nos actes doivent être tournés vers la libération de la Patrie et l'écrasement des barbares. L'argent reste le nerf de la guerre. Plus l'Allemagne, formidable si longtemps, épuise ses ressources financières, plus nous devons mettre de l'argent à la disposition du gouvernement français. La Banque de France possède à l'heure présente une encaisse métallique plus élevée qu'au début de la guerre, et le crédit de la France est intact pendant que nos ennemis sont depuis longtemps réduits à des expédients et à des opérations de bluff qui masquent mal une détresse d'argent plus périlleuse que la détresse d'hommes.

Le succès de l'emprunt est certain, mais il est indispensable, pour démoraliser l'adversaire et lui donner l'impression certaine de notre puissance de résistance et de notre volonté de vaincre, que l'appel du gouvernement soit accueilli avec une faveur et une ferveur qui étonnent le monde. Toute l'épargne disponible, toutes les réserves des particuliers doivent être confiées à l'Etat. Hésiter, c'est trahir.

Et quelle belle, quelle sûre opération que ce placement patriotique !

Le ministre des finances a choisi le taux de 5 pour cent, qui est fort avantageux pour le souscripteur. Ce type de rente, en outre, ménage à l'Etat la perspective d'allègements sensibles, le jour où l'amélioration des conditions du crédit rendra possible une conversion ; mais cette conversion n'aura pas lieu avant quinze ans.

La loi d'emprunt ne se contente pas de dire que les nouvelles rentes jouiront des privilèges et immunités attachés aux rentes perpétuelles 3 pour cent. Le Ministre des Finances a voulu rassurer encore mieux les porteurs par une précision : les nouvelles rentes sont exemptes d'impôts.

Cette exemption, comme l'a dit le Ministre, se justifie par la situation qui résulte de l'état de guerre et elle est toute dans l'intérêt de l'Etat.

D'ailleurs, sans cette exemption, comment eut-on consolidé les bons et obligations de la défense nationale qui étaient exempts d'impôts et qui, à cause de cela autant qu'à cause de l'élan patriotique, ont obtenu tant de succès ?

Il ne s'agit pas seulement de consolider une grande partie de la dette flottante. Les capitaux nouveaux doivent affluer pour subvenir aux besoins de la France, c'est-à-dire de tous les Français.

Nous connaîtrons bientôt les modalités de l'emprunt. « Que le prix d'émission, dit le « Temps » et l'échelonnement des versements soient réglés de manière à provoquer un mouvement considérable de souscripteurs, la force nationale en aura été sensiblement accrue. Il ne s'agit nullement, du reste, de susciter des souscriptions de pure illusion, comme celles qui marquèrent l'emprunt d'avant la guerre, emprunt aux résultats fantastiques, mais que M. Ribot dut liquider. Ce qu'il faut, ce sont les demandes effectives, suivies d'un succès loyal. »

Pour aider à ces souscriptions, le projet de loi a imaginé deux combinaisons assez ingénieuses. D'un côté, tout porteur de rentes 3 % qui désirera coopérer au nouvel emprunt sera admis à verser ses titres comme argent comptant pour un tiers de sa souscription. D'un autre côté, l'exposé des motifs du projet de loi dit ceci, à propos des fonds déposés dans les caisses d'épargne : « Nous demandons qu'à l'occasion de l'emprunt et pendant toute la durée de l'émission, les déposants soient autorisés à appliquer le montant de leurs dépôts à la libération, jusqu'à concurrence de moitié, de leurs souscriptions. »

Mais l'essentiel est qu'en favorisant les épargnants et les porteurs de l'ancienne rente, on recueille beaucoup d'argent nouveau. Tout l'argent disponible des bons français; l'argent des paysans qui ont beaucoup entassé en ces temps derniers, l'argent des industriels favorisés par la guerre parce qu'ils ont fourni des aliments, des vêtements, des chaussures, l'argent des épargnants et des riches en quête d'un placement doit aller à l'emprunt. Souscrire, c'est faire œuvre de bon Français et d'intelligent Français.

Octave AUBERT.

L'Emprunt de la Victoire.

On peut tenir l'emprunt pour voté. C'est un des actes les plus importants, les plus décisifs et les plus clairs qui aient été accomplis depuis le début de la guerre. Entre le gouvernement, qui a su choisir l'heure, et la Chambre, digne de sa grande tâche, l'accord s'est fait sans hésitation et presque sans débat, immédiat et unanime. Ni réticences ni polémiques ; aucun retour sur le passé ; rien qui pût affaiblir la portée d'une manifestation nationale ; tous les partis devenus, une fois de plus, le grand parti de la France. Au tour de la France de répondre. Elle sait qu'il s'agit d'elle, de son existence, de sa sécurité, de son avenir. L'admirable et émouvant discours de M. Ribot, où tout est dit avec tant de souple simplicité, lui a tracé lumineusement son devoir. Qu'elle le lise et qu'elle s'en pénètre. Il faut de l'argent pour vaincre. La France veut vaincre. Elle donnera son argent.

Donner ? Non, mais prêter à des conditions avantageuses qui associent à un acte de patriotisme un bon et sûr placement. Là-dessus, je m'en voudrais d'insister. A l'époque tragique et glorieuse que nous traversons, l'intérêt ne saurait être l'unique mesure des actions françaises. Notre âme serait indigne de vivre si les événements ne l'avaient pas, en toute circonstance, exaltée jusqu'au devoir. Tandis que là-bas, sur la ligne ininterrompue du front immense, nos soldats, qui luttent, souffrent et meurent, nous donnent le plus magnifique exemple de l'héroïsme et du sacrifice, il ne doit pas nous suffire de « tenir : il faut les soutenir ».

Comment En égalant notre confiance à la leur. C'est en eux que nous mettons nos espérances, notre foi instinctive, notre certitude raisonnée. Ils sont notre fierté et notre force. Ils sont le rempart impénétrable, le mur de fer et d'acier derrière lequel nous continuons notre existence, nos occupations, nos professions, nos métiers. Sans eux, il en serait fait de la France Nous leur devons tout. Leurs classes confondues ont écrit, depuis quinze mois, l'épopée sublime d'un pays qui ne veut ni s'avilir, ni mourir. Comme à leurs ancêtres les soldats de l'an II, la tristesse et la peur leur sont inconnues. Ils font allègrement, à la française, tout ce qu'ils doivent faire, dans une guerre dont on pouvait redouter, par son contraste avec leur tempérament, la lenteur, la marche souterraine, les préparations minutieuses. C'était mal les connaître et les juger trop vite. Il n'est pas au monde de soldat plus débrouillard que le soldat français. Certes l'action, l'élan, la poussée en avant, la vivacité d'une offensive vigoureuse sont, par-dessus tout, ce qui lui convient. Mais il faut des tranchées ? Voilà, les tranchées sont creusées, et avec un art dont les Boches n'atteindront jamais l'ingéniosité. Il faut se terrer ? Le soldat français se terre, et avec une bonne humeur gamine, parfois un peu provocante, dont la bocherie, faite d'automates pliés à l'obéissance par la crainte, ne connaîtra jamais l'aisance enjouée et spirituelle.

Ah ! les braves gens ! Nous les admirons, nous les respectons, nous les aimons. Il nous arrive même, à cause de cela, de les envier. Il faudrait plaindre celui qui, retenu à l'arrière, n'aurait pas jalousé, parfois, leur part d'action et leur rang d'héroïsme. Mais, ne pouvant faire ce qu'ils font, il nous reste autre chose à faire. Il y a du devoir partout et pour tous. Eux là-bas, nous ici, chacun à notre façon, que nous n'avons pas choisie, nous sommes les collaborateurs de la même œuvre et les artisans du même idéal. Ce que nous voulons, eux et nous, c'est la libération par la victoire, la paix française par la défaite allemande, la réintégration dans notre souveraineté des départements envahis et des territoires annexés.

Il faut pour cela des soldats. Nous les avons en eux, tels que la France n'en connut jamais de plus grands au cours d'une histoire que, pourtant, l'ancienne monarchie et la Révolution firent, par les armes, incomparablement glorieuse.

Mais à ces soldats invaincus, que la masse allemande a bousculés tout d'abord, et qui, depuis, lui résistent en la dominant, il faut, pour qu'ils soient définitivement vainqueurs, des canons des obus, des « avions », des mitrailleuses, des grenades, des « gaz agressifs », tout ce qu'exige comme engins d'attaque et comme moyens de défense l'atroce guerre où la barbarie teutonne a violé toutes les lois du droit des gens, des conventions internationales, de l'humanité élémentaire. Ces munitions coûtent cher. On les compte par quantités immenses. Il faut des milliards. Où sont-ils ? Dans vos coffres-forts, dans vos comptoirs dans vos armoires, dans vos bourses d'or, d'argent ou de cuir, dans vos bas de laine. Bourgeois, ouvriers et paysans de France, vous avez échangé déjà plus d'un milliard d'or contre des billets bleus. Avec ces billets souscrivez à l'emprunt. Mais un milliard ne saurait suffire. Le chiffre de l'emprunt est illimité : il y a tant et tant de dépenses ! Il nous reste de l'or, de l'argent, des billets : placez en rentes tout ce qui vous reste. Ne gardez rien qui ne soit strictement nécessaire à vos affaires, à votre existence, à votre foyer. Tout ce qui est disponible sur votre fortune, petite ou grande, portez-le aux caisses publiques.

Français de toutes classes et de toutes conditions, donnez, avancez, prêtez à la France. C'est elle qui vous convie, et non un gouvernement de parti. Quand tous les partis sont au gouvernement, depuis M. Denys Cochin jusqu'à M. Jules Guesde, en passant par toutes les nuances intermédiaires de l'arc-en-ciel politique, il ne peut être question ni de majorité ni de minorité ni de gouvernement ni d'opposition ; c'est l'intérêt général, ou mieux, l'intérêt unanime qui l'emporte. Tous gèrent les affaires de tous. Les repré-

sentants du pays ont donné l'exemple au pays. Français, vous n'avez plus qu'une opinion : celle de la France. Vos divisions sont effacées, vos querelles évanouies, vos distinctions abolies. Unis, solidaires et inébranlables jusqu'à la victoire, préparez faites hâtez cette victoire. Elle dépend de vous autant que des soldats qui se battent pour vous. Que diriez-vous s'ils désertaient ? Que diront-ils si vous désertez ? Il y a des trahisons civiles dont l'impunité légale ne diminue pas la honte et n'atténue pas le danger. Or, c'est déserter, c'est trahir, que de ne pas donner à son pays, en temps de guerre, tout ce qu'on peut donner pour organiser sa défense.

Françaises et Français, riches, aisés ou d'humble condition, souscrivez selon vos économies et vos ressources, à l'emprunt fait pour la France. Comme, autrefois, le service du roi valait des parchemins de noblesse, le service du pays vous vaudra des parchemins de patriotisme qui, de père en fils, se transmettront en glorieux héritage.

Vous dont le cœur meurtri saigne d'une inguérissable blessure, vous que le malheur a frappés dans vos affections les meilleures, ne vous laissez pas abattre et ne risquez pas, en abdiquant la grande espérance, de renier le douloureux souvenir. Redressez-vous dans un sursaut de fierté confiante. Donnez à vos sacrifices tout leur prix en collaborant à la revanche promise à vos chers morts. Qu'ils ne soient pas tombés en vain ! Leur gloire et l'honneur de la France sont inséparables. Pensez à eux, pensez à elle !

Vous que le destin a, jusqu'ici épargnés, dont les pères, les fils, les maris, les frères, mènent la vie des tranchées en attendant l'heure revenue des sorties et de la bataille, prenez votre part du combat, loin d'eux, mais de cœur avec eux : mobilisez vos capitaux et vos revenus. A votre tour, la France vous appelle. Répondez à l'appel de la France. Aidez à sa libération. Soyez, à votre façon, ses défenseurs et ses soldats.

Souscrire, c'est combattre.

Souscrire, c'est vaincre.

Louis BARTHOU.

L'EMPRUNT

Les Décrets.

Le « Journal officiel » publiera demain les décrets suivants :

« Article premier — Le ministre des finances est autorisé à procéder par voie de souscription publique à l'émission de rentes 5 % prévue par la loi du 16 novembre 1915.

Art. 2. — Les dites rentes seront émises au taux de 88 fr. par 5 fr. de rente.

Art. 3. — Il ne sera pas inscrit de rente 5 % pour une somme inférieure à 5 fr. de rente.

Art. 4. — Ces rentes porteront jouissance à partir du 16 novembre 1915 et les arrérages en seront payables aux époques des 16 février, 16 mai, 16 août et 16 novembre de chaque année.

Art. 5. — Est fixé à la somme de 22 fr. par franc de rente le coupon du 1er janvier 1916 détaché, le taux d'évaluation des rentes 3 % perpétuelles qui sont admissibles pour la libération du tiers au maximum de souscriptions. La remise matérielle des titres de rente 3 % aura lieu à une date qui sera fixée par arrêté du ministre des finances.

Art. 6. — Les titres de rente 5 % seront, au gré des souscripteurs, au porteur, nominatif ou mixte.

Art. 7. — Le ministre des finances est chargé de déterminer les autres conditions de l'émission et d'assurer l'exécution du présent décret.

Souscription à l'Emprunt.

Article premier. — Par dérogation à l'article premier du décret du 18 septembre 1914, les bons de la défense nationale de 100 fr. et au-dessus ne seront admis pour la libération des souscriptions à l'emprunt autorisé par la loi du 14 novembre 1915 que s'ils ont été souscrits avant le 20 novembre 1915.

Art. 2. — L'émission des obligations de la Défense nationale sera suspendue à partir de la même date.

Art. 3. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au « Journal officiel » et inséré au « Bulletin des Lois ».

AU SENAT

Séance du 16 novembre.

La séance est ouverte à 3 h. 30, sous la présidence de M. Antonin Dubost.

M. Ribot dépose le projet d'emprunt voté par la Chambre. L'urgence est déclarée.

M. Aimond lit son rapport, au nom de la commission des finances, favorable au projet.

M. Ribot, très applaudi, remercie le Sénat d'avoir tenu aujourd'hui une séance pour voter l'emprunt.

« Les deux Chambres, dit le ministre des finances, interprètes fidèles de la nation, ne reculeront devant aucun sacrifice pour mener la guerre à la victoire finale. (Applaudissemnts.)

» La confiance du pays dans cette victoire est aujourd'hui aussi grande qu'au premier jour des hostilités et elle est plus raisonnée. Il faut avoir foi dans l'avenir de la France qui tirera des événements actuels de grandes et fécondes leçons. De graves problèmes se poseront devant tous à la fin de la guerre. Nous les résoudrons avec prudence, mais aussi avec fermeté et hardiesse. La confiance et l'union sont les deux forces qui assureront la victoire. (Nouveaux applaudissements).

M. Ribot conclut en ces termes : « Les dispositions du projet de loi vous sont connues par l'exposé des motifs et le lumineux rapport de M. Aimond. Je ne m'y arrêterai donc pas, sinon pour rappeler qu'elles permettent aux porteurs de 3 % de libérer avec leurs titres une partie des souscriptions qu'ils apporteront au nouvel emprunt. Cette mesure rencontre la faveur générale, et, soit dit en passant, ceci prouve que le pays est reconnaissant à ceux qui lui font confiance dans les jours d'épreuve. (Applaudissemens.) L'élan est donné. Rien ne l'arrêtera. Je reçois chaque jour des flots de lettres de personnes qui veulent souscrire à la prochaine émission. J'accepte pour notre emprunt le nom qu'on lui a déjà donné au dehors, celui d'emprunt de la victoire. Ce nom, je l'espère, assurera sa fortune auprès de nos vaillantes et viriles populations. » (Applaudissements unanimes et prolongés.)

La discussion générale est close. Les divers articles du projet de loi sont adoptés. L'ensemble est adopté à l'unanimité des 255 votants. (Applaudissemnts.)

La prochaine séance est fixée au 18 novembre.

La séance est levée à quatre heures et demie.

LA GRÈCE ET LES ALLIÉS

La Situation.

Rome. — On télégraphie d'Athènes à la « Gazetta del Popolo » que le journal ministériel « Embros » déclare que le gouvernement bulgare a informé le gouvernement grec que Monastir sera occupé par les troupes allemandes ainsi que les autres localités de la Macédoine méridionale serbe.

Le même journal dit que l'armée bulgare ne participera pas à l'expédition allemande vers Constantinople.

Des télégrammes très cordiaux ont été échangés entre le roi Constantin et le tsar Ferdinand. Les Bulgares résidant à Athènes sont l'objet des plus flatteuses attentions.

A Athènes, on espère que l'accord gréco-bulgare sera bientôt transformé en une véritable alliance.

Bucarest. — Les Bulgares ne distraient aucune des unités qu'ils avaient disposées sur la frontière roumaine. Mais on mande de très bonne source que la Bulgarie a retiré à peu près toutes ses troupes de la frontière grecque, n'y laissant qu'un simple rideau.

Que cela signifie-t-il ?

Avertissement Britannique.

Paris. — Une correspondance de Londres donne les indications suivantes sur les mesures arrêtées par l'Angleterre vis-à-vis de la Grèce :

Toutes les mesures seront prises pour montrer au roi Constantin ce qu'il pourrait lui en coûter s'il voulait suivre les traces du tsar de Bulgarie. Ce roi doit avoir déjà reçu un avertissement par son ministre de Londres. Jeudi, lorsque la nouvelle de la dissolution de la Chambre grecque a été connue, les autorités des ports britanniques ont reçu l'arrêter le départ de tous les navires grecs. Il y en avait quarante-cinq à Newcastle, tous chargés de charbon, et un nombre presque égal à Liverpool, ayant des cargaisons diverses. Vendredi, l'ordre a été donné de décharger ces navires. Cette mesure fut ensuite rapportée.

Précisions nécessaires.

Athènes. — M. Denys Cochin arrivera à point pour prêter son concours aux diplomates alliés qui, malgré tous leurs efforts, n'ont encore pu obtenir de résultat.

Il s'agit toujours d'amener le gouvernement grec à préciser les bonnes intentions qu'il affirme avoir envers les alliés, et, notamment l'interprétation qu'il faut donner à cette expression trop élastique, trop vague « neutralité bienveillante ». Il s'agit d'éclaircir les paroles de M. Dragoumis sur le désarmement des troupes alliées. Il s'agit de régler la question de ravitaillement et de transit. Il s'agit enfin d'éviter maints froissements qui se sont déjà produits, notamment entre Grecs et Anglais.

Certes, la presse tout entière, même les journaux germanophiles, ait un accueil extrêmement sympathique à M. Denys Cochin, mais la mission allemande elle aussi a reçu ici un accueil fort aimable. Les paroles ne suffisent plus.

Athènes. — De nombreux commerçants ont décidé de pavoiser leurs magasins aux couleurs françaises le jour de l'arrivée de M. Denys Cochin, ministre d'Etat. Les journaux attribuent une grande importance politique au voyage du ministre français à Athènes.

Athènes. — La nature des garanties demandées par la Quadruple Entente à la Grèce n'est pas encore publiée, mais on affirme dans les milieux diplomatiques et militaires qu'elles ne sont nullement incompatibles avec la dignité nationale de la Grèce.

La Presse Grecque.

Athènes. — La presse gouvernementale a modifié considérablement son attitude, au cours de ces derniers jours, au sujet d'une éventuelle retraite des Serbes en territoire grec. Elle fait remarquer qu'un tel événement est très improbable. La Grèce ne dit pas qu'elle désarmerait des troupes qui se trouveraient dans ce cas, mais qu'elle devrait agir ainsi.

Les journaux venizelistes demandent la démobilisation de l'armée pour que les soldats puissent prendre part aux élections.

DANS LES BALKANS

Les Opérations.

Athènes. — Les Serbes ont repris Kalkandelen. Ils ont fait 520 prisonniers et capturé une grande quantité de munitions.

Les Bulgares ont renouvelé le bombardement des positions françaises avancées entre Krivolak et Velès.

Londres. — On mande d'Athènes que les Français, sur le front Valandovo-Kabrovo, ont poursuivi leurs heureuses attaques après l'occupation de positions importantes près de la cote 516 et après s'être emparés de Kostourino.

Lors de leurs attaques contre les Français, vendredi, sur la Tcherna, les Bulgares ont perdu beaucoup d'hommes en tués et en blessés. Les numéros de huit régiments différents furent relevés parmi ces derniers, ce qui prouve que l'ennemi avait réuni là des forces importantes.

Trois divisions bulgares : la 2e, la 3e et la 7e, formant un total de 50.000 hommes, opèrent dans le secteur de Roubouska, ayant pour objectif de s'opposer à la reprise de Velès.

Salonique. — Le bruit court que Tetovo (Rabkoudele), petite ville située entre Uskub et Prizrend, après avoir été reconquise par les Serbes il y a deux jours, a été de nouveau réoccupée par les Bulgares ; mais ce qui diminue l'intérêt de cette nouvelle, c'est que dans cette région les effectifs en présence sont très réduits. Il ne s'agirait donc que d'une fluctuation de front sans grande importance.

Athènes. — La « Hestia » reçoit de Salonique les renseignements suivants :

« L'état-major bulgare renforce activement ses troupes opérant dans la région de Velès et d'Uskub. Les forces bulgares se trouvant dans le secteur Babouna-Krivolak sont évaluées à cinq divisions complètes dont l'objectif est d'arrêter l'avance française vers Cherna et de forcer à tout prix le col de Babouna, qui défend la route de Prilep et de Monastir.

» Sur le front de la Tcherna, les Bulgares, deux fois repoussés par les Français, renouvellent sans succès leurs attaques.

» Les Serbes continuent de tenir solidement le défilé de Babouna. »

On mande de Sofia que les Bulgares réparent activement la ligne de chemin de fer Nisch-Sofia. Ils espèrent que dans quelques jours les trains pourront commencer à circuler.

Autour des Opérations.

Athènes. — Selon des renseignements de bonne source, cinq transports russes chargés de troupes ont quitté Odessa se dirigeant vers le sud.

Amsterdam. — Selon des messages dignes de foi reçus à Constantinople, le transport des troupes britanniques vers la frontière serbe prend des proportions très importantes. Une grande activité règne à Gievgheli et à Doiran, qui servent de bases aux opérations des alliés.

Salonique. — On est de nouveau inquiet pour Monastir, en raison de la présence dans le défilé de Babouna — route d'Uskub à Monastir par Velès — de forces bulgares importantes qui menacent Prilep.

En Serbie, la misère et la famine sont atroces. Le pain est introuvable à Mitrovitza, et la population en est réduite à manger des haricots. Les ravitaillements opérés par des convois de chevaux, qui portent deux sacs de farine chacun, sont expédiés de Monastir à travers l'Albanie.

Genève. — En Serbie, la neige tombe en abondance. Le froid atteint 5 degrés au-dessous de zéro.

Londres. — Le correspondant du « Daily Telegraph » à Salonique télégraphie le 14 novembre

« Un correspondant français qui a quitté Mitrovitza le 6 novembre donne des détails navrant sur la situation de milliers de réfugiés de la vieille Serbie. Il ajoute que l'armée serbe continue sa résistance. L'héroïque roi Pierre insiste pour accompagner les troupes. On l'a vu dans les tranchées se servant d'un fusil.

» Le bruit suivant lequel des bandes albanaises tiendraient le pays ne repose sur aucun fondement. Les Serbes occupent cette zone fortement et les incursions sont rendues impossibles. »

A Sofia.

Londres. — Le « Daily Telegraph » reçoit de Salonique la dépêche suivante :

« Des voyageurs venant de Sofia racontent que la presse bulgare est complètement étouffée. Les journaux de l'opposition sont obligés de publier des articles rédigés par le gouvernement. On punit de la peine de mort tous ceux qui s'efforcent de faire connaître que le pays est en guerre avec la Russie. Les personnes au courant des faits déclarent sans hésitation que si les troupes russes envahissent la Bulgarie, l'armée ne s'y opposera pas.

» Sofia est remplie d'officiers allemands. Des trains portant des canons et des munitions traversent la capitale, à destination de Constantinople. »

A Salonique.

Salonique. — L'activité est extraordinaire. Des cuirassés français et anglais, des monitors britanniques sont arrivés.

De nombreux transports amenant des troupes, des munitions, des vivres remplissent la rade et donnent un spectacle impressionnant de puissance militaire et navale telle que la force des alliés commence à s'imposer à l'opinion publique et à l'élément militaire grec.

Athènes. — Lord Kitchener est arrivé à Mudros avec le résident général anglais en Egypte.

EN ROUMANIE

Bucarest. — Sous le titre : Neutralité singulière », le journal roumain « Moldova » demande au gouvernement de Bucarest pourquoi des troupes roumaines sont concentrées à la frontière austro-hongroise où l'on construit jour et nuit des tranchées, alors que sur la frontière de Russie, où sont massées des troupes russes, la Roumanie ne prend aucune précaution.

Le comte Czernion, ministre plénipotentiaire d'Autriche-Hongrie, a brusquement quitté Sinaia et est rentré hier soir à l'hôtel de la légation austro-allemande à Bucarest. Il a donné à son personnel l'ordre d'emballer sans retard les archives qui se trouvent à la légation et au consulat. Le comte a déclaré qu'il fallait être prêt, car il pouvait partir d'un moment à l'autre. A la légation on s'attend à ce qu'une rupture se produise entre la Roumanie et l'Autriche-Hongrie, malgré les tendances germanophiles de la cour.

Londres. Une information apprend que la Roumanie aurait décidé de suspendre toute communication avec la Bulgarie.

AIVALI ET MOSCHELI BOMBARDÉES

Lausanne. — Suivant les « Dernières Nouvelles », de Munich, des croiseurs et des avions anglais ont bombardé Aivali et Moscheli (Asie Mineure), occasionnant des dégâts considérables.

DU COTÉ RUSSE

Le Communiqué.

Pétrograd. — Sur le front de Riga, au nord du lac Kanger, nous avons pressé de nouveau les Allemands pendant 5 ou 6 verstes.

Sur la Dvina, en amont de Riga, plusieurs engagements d'avant-gardes, dans la région de l'île de Dalen.

Sur la Dvina, dans la région de Friedrichstadt et sur le front de la région de Jacobstadt, situation calme.

Près d'Illouxt, nos troupes, sur plusieurs points, ont surmonté avec succès la zone d'obstacles artificiels et ont occupé une partie du cimetière de ce bourg. Le bourg de Drisviaty a été bombardé par l'artillerie lourde des Allemands.

Sur le reste du front, jusque dans la région du Pripet, situation calme.

Dans la région nord et ouest de Tchartoryski, l'artillerie lourde de l'ennemi, au cours de la journée du 13 novembre, a bombardé quelques secteurs de notre front par rafales. Dans la soirée du même jour, l'ennemi a progressé dans la région à l'est du village de Podgatite.

Le combat devant les passages du Styr continue.

Sur le reste du front, vers le sud et en Galicie, situation calme.

Pendant le mois qui vient de s'écouler, nos troupes, sur le front occidental, ont fait prisonniers, allemands et autrichiens 674 officiers et 49.200 soldats. Elles ont enlevé 21 canons, 118 mitrailleuses, 18 lance-bombes et 3 projecteurs.

Nouvelles Locales et Régionales.

SOUSCRIPTION POUR DONNER DES ETRENNES A NOS SOLDATS

Du 18e, du 218e et du 143e Territorial.

Listes précédentes....	2.025f
M. Labrit, Père, de Pau.....	20
M. Cadilhon, Secrétaire-Économe des Hospices, de Pau...	10
Mme Jean Pourtalé, de Pau..	20
Mme Engelmann, villa des Tourelles, de Pau.....	15
Mme Schillemans, de Pau....	10
M. Félix Campagne, Conseiller Municipal, Hôtel de France.	20
Mme Henri Rey, de Pau.....	20
M. Sens-Olive, avocat-général.	10
M. Stanislas Lavigne, adjoint.	10
M. J. Lamaison, chirurgien-dentiste.....	10
M. Achille Daran, rue Mourot.	10
M. Mateo Pourtalé, de Pau...	50
M. Picamilh, place Mulot....	5
M. Bordes, Président du Tribunal Civil.....	20
M. Labadie, rue du 14 Juillet..	4
M. Loustalet, notaire.....	20
Mlles Potter, de Pau.....	100
M. Camors, de Jurançon.....	5
Mme Hanna, de Pau.....	10
M. P. A. Muller.....	20
Une Vieille Amie des Poilus..	100
Total.....	2.514f

CHAMBRE DE COMMERCE DE BAYONNE

La Chambre de Commerce de Bayonne porte à la connaissance des Commerçants et Industriels le télégramme suivant qu'elle a reçu de M. le Ministre du Commerce :

« Journal officiel » de ce jour (page 8.259) publie un avis annonçant la création à Berne de la Société Suisse de surveillance économique sous le contrôle et par l'intermédiaire de laquelle devra s'effectuer à partir du 16 novembre courant l'importation en Suisse des marchandises dont la liste accompagne cet avis ; ces marchandises devront être être expédiées à l'adresse de ladite Société sous réserve de son assentiment écrit et les demandes d'autorisation d'exportation ou de transit préalablement présentées à la Commission des dérogations aux prohibitions de sortie ne pourront recevoir de suite qu'autant qu'elles seront accompagnées d'une pièce prouvant cet assentiment. Exception à l'obligation de consignation à la Société est faite en ce qui concerne les marchandises non encore expédiées pour lesquelles des autorisations d'exportation ou de transit auraient été délivrées avant le 16 novembre. — Les demandes sur lesquelles il n'aurait pas encore été statué devront être renouvelées avec production du permis de consignation de la Société suisse. »

JOURNÉE DES ÉPROUVÉS DE LA GUERRE

Une somme complémentaire de 3.473f 20 provenant de la vente de Pochettes, à l'occasion de la journée du 26 septembre a été déposée aujourd'hui, par les soins de la Préfecture, à la Succursale de la Banque de France à Pau.

Cette somme porte à 25.067 fr. 70 le montant des souscriptions recueillies dans le Département pour l'Œuvre des Eprouvés de la Guerre.

LA QUESTION DES ALLUMETTES

Sommes-nous menacés de manquer d'allumettes ? Depuis quelques mois, l'Etat vendait aux contribuables des allumettes de production américaine qui donnaient pleine satisfaction au public, de superbes allumettes longues, à la tige arrondie et qui prenaient feu. D'autres, non moins inflammables, mais à la tige plus courte et à tête noire, furent également mises en vente. Or, les unes et les autres vont s'épuiser. Et nous en revenons peu à peu à nos vieilles allumettes d'autrefois, à ces allumettes de la régie qui n'allument que la verve des chansonniers et des revuistes.

Est-ce une nouvelle « crise » à ajouter à la rubrique déjà si longue ? Nous sommes allés le demander à M. Ricaud, directeur général des manufactures de l'Etat.

— Certes, nous dit-il, la fabrication des allumettes se trouve dans une situation précaire. Au début de la guerre, la mobilisation nous a privés d'une grande partie de notre main-d'œuvre habituelle, nos meilleurs ouvriers sont partis au front. D'autre part, nos stocks de bois se sont rapidement épuisés. Nous en recevions surtout de Russie par la Baltique. Inutile de vous dire que l'état de guerre a interrompu ce transit. Nous étions donc complètement paralysés, avec une main-d'œuvre réduite à sa plus simple expression, un outillage inutilisé et démunis de la matière première indispensable.

» Or, la guerre n'a pas diminué, au contraire, la consommation des allumettes. Nous en fabriquions naguère environ 48 milliards par an. Il nous en faut aujourd'hui environ 60 milliards. Il a donc fallu se procurer ailleurs du bois de peuplier, et à défaut de ce bois, des allumettes toutes faites. C'est ainsi que nous avons été amenés à acheter des stocks d'allumettes partout où nous en avons trouvé, notamment aux Etats-Unis. Ces stocks sont aujourd'hui épuisés à leur tour. Si nous en trouvons d'autres, nous les achèterons...

» En attendant, nous continuons à fabriquer des allumettes. Faut-il vous dire d'ailleurs que si la fabrication en a été singulièrement réduite, elle n'a pas été interrompue ? Mais, je vous le répète, c'est le bois qui manque. Nous en avons à peine pour répondre à la moitié des besoins du pays. Il faut donc en faire venir du dehors, et nous nous adressons pour cela en Suède, en Italie, en Suisse, en Indo-Chine, voire au Japon, et jusqu'en Amérique. Telle est la situation. »

(Temps).

LÉGION D'HONNEUR

Sont inscrits au Tableau pour Chevalier :

MM. Folzenlogel et Durieu, lieutenants au 418e régiment d'Infanterie.

PRISE D'ARMES

Au cours d'une prise d'armes qui aura lieu demain matin jeudi, à 10 heures, sur la Haute-Plante, le général Auger, commandant les subdivisions de Pau et de Tarbes, passera en revue les troupes de la garnison et remettra un certain nombre de décorations.

COLLISION

Aujourd'hui, vers 1 heure et demie, à l'angle des rues Serviez et Nouvelle-Halle l'auto de M. P..., d'Oloron, est entrée en collision avec un motocycliste, l'officier-aviateur de B...

Pas d'accident de personne. Dégâts matériels peu importants.

LE FEU

Ce matin, vers 5 heures et demie, un feu de cheminée s'est déclaré au presbytère St-André, rue Bargoin. Il a été rapidement éteint.

ARRESTATION

La nommée Yvonne M..., fille soumise, domiciliée à Pau, a été arrêtée en vertu d'un extrait de jugement et conduite en prison.

LES CONCERTS SYMPHONIQUES du Pavillon des Arts (Place Royale).

Vendredi 19 Novembre 1915 :

1re SÉANCE DE MUSIQUE CLASSIQUE ET MODERNE

PREMIÈRE PARTIE :

1. Prélude de l'Ouragan ..... Bruneau
2. Sérénade, pr instr. à cordes.. Mozart
   a) Allegro ;
   b) Andante ;
   c) Menuetto ;
   d) Rondo.
3. La Prise de Troie..... Berlioz
   a) Andromaque au tombeau d'Hector ;
   b) Pas des Lutteurs.

DEUXIÈME PARTIE :

4. Variations du Quatuor no 5. Beethoven
5. Menuet d'Orphée..... Gluck
   Flûte-Solo : M. Tisseyre.
6. Peer Gynt (suite)..... Grieg
   a) Le Matin ;
   b) La mort d'Ase ;
   c) La danse d'Anitra ;
   d) Dans la halle du roi de montagne.

Prix d'Entrée : 1 Franc.

Dimanche 21 Novembre 1915 :

GRAND CONCERT SYMPHONIQUE

avec le gracieux concours de Madame Hélène DOTY-DESCOUZIS, Professeur de Chant, et de M. A. TORFS, Violonniste.

SAINT-PALAIS. — Versement de l'Or. — Le montant de la somme recueillie en pièces d'or par le Bureau de Poste de notre ville, depuis le mois de juillet dernier, s'élève aujourd'hui à 162.327 fr.

Arrestation de deux prisonniers boches. — Mardi soir, vers 8 heures, notre ville a été mise en émoi par l'arrestation d'un prisonnier boche évadé. Il traversait le centre de notre cité quand il fut signalé à M. A. Dirfart, faisant fonctions de maire. Celui-ci s'élança à sa poursuite courageusement et n'hésita pas à l'appréhender et le remit entre les mains de la gendarmerie. Un de ses camarades, marchant à quelques pas devant lui, avait profité de la confusion qui s'était produite au premier moment pour s'enfuir dans la campagne et prendre ainsi une véritable avance. Mais, signalé et poursuivi par la gendarmerie, il fut arrêté vers minuit et conduit à la maison d'arrêt de notre ville où il retrouvait son compagnon d'évasion et de route. Ils n'en sont sortis que pour être remis entre les mains des autorités militaires. Félicitations à tous ceux qui ont participé à l'arrestation de ces Boches.

Tribunal correctionnel. — Audience du 12 novembre 1915. — Lajus, Jean-Louis, 60 ans, poursuivi pour vagabondage et mendicité, se voit condamner à 20 jours de prison.

Irouléguy, Pierre, de St-Jean-le-Vieux, a volé un chaudron en cuivre au préjudice de M. Errecalde, de St-Michel. — Coût : 3 mois de prison.

EXTRAIT

Registres de l'Etat-Civil de Pau.

Naissances.

Henri-Jean Saux, fils de Pierre Saux, électricien à Pau, et de Marie-Jeanne Cambet, repasseuse.

Décès.

Pierre-Appollinaire Bergès-Cazaban, cocher à Bordères, 56 ans.

Jacques David, cultivateur, né à Urdès 57 ans.

Henri Daubagna, sans profession, né à Lannepláa, 39 ans.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observations de la Maison DAIGNAS, 14, rue Alexander-Taylor.

Mercredi 17 novembre.

A neuf heures du matin, Soleil..	+ 6°5
A midi, Soleil.....	+ 8°5
A trois heures du soir, Soleil....	+ 9°0
Maxima de la journée.....	+ 9°3
Minima de la nuit.....	+ 3°8

Le baromètre est à 748 m/m en hausse.

A LA BELLE JARDINIÈRE

Au Pont-Neuf — PAU

Imperméables pour Militaires, en tissu absolument imperméable. Empiècement devant et dos, épaules renforcées. Col en drap.

Vêtements tout faits sur Mesure.

ON ACHÈTERAIT d'occasion **Fourneau** à charbon ou à gaz, grandeur moyenne. — Adresse au journal.

CONVOI FUNÈBRE

Mme Veuve Cazaban ; M. et Mme Péré et leurs enfants ; les familles Cazaban, Camy, Garimbay, Nabos, Raille, Dulon et Capderroque, prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister aux obsèques de

Monsieur Pierre CAZABAN

qui auront lieu le jeudi 18 novembre, en l'église Notre-Dame, à 10 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 3, rue Arribes, à 9 heures et demie.

CONVOI FUNÈBRE

Mme Veuve Mauhourat, à Artix ; M. et Mme Veuve Mauhourat, et leurs enfants; M. et Mme Colomez et leurs enfants ; M. et Mme Isidore Lasserre et leur fils ; Mme Vve Emile Mauhourat (de Bayonne) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Georges-Honoré MAUHOURAT

Cuisinier,

leur fils, frère, beau-frère et oncle

décédé à Artix, le 16 novembre 1915.

Les obsèques auront lieu à Artix jeudi 18 novembre, à 10 heures du matin.

REMERCIEMENTS

Mme Jean Pommès et ses enfants ; Mme Veuve Pommès et ses enfants ; M. et Mme Castaing et leurs enfants remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Jean POMMÈS

Constructeur-Mécanicien

VENTE JUDICIAIRE

Le dimanche 28 novembre 1915, il sera procédé par le Séquestre à la Vente aux enchères du Fonds de Commerce

« AUTOMATIC PHOTOGRAPHIE »

76, Boulevard de la Grotte, à Lourdes, avec droit au bail jusqu'au 6 Mars 1916.

A LOUER Appartement et **Magasin** au rez-de-chaussée, no 11, rue Samonzet. — S'adresser à M. Bochet, 3, rue Duboué.

A LOUER Appartement meublé de huit pièces, central et au midi, avec confort moderne. — Adresse au journal.

PERDU petit **Chien** griffon belge, nom « Bob ». Rapporter chez M. le capitaine Gilbert, 38, rue du Lycée. Récompense.

MARIAGE Mr âgé 30 ans, employé, gagnant 7 fr. par jour, désire faire connaissance avec j. personne sérieuse, en vue de mariage. Ecrire avec détails à M. Jean Meau, 1, rue des Arts, Pau.

OCCASION A SAISIR

Pour cause de départ, **à Vendre** à tout offre acceptable, à condition d'enlever de suite et de payer comptant :

Quelques magnifiques **Couvrepieds** en satin piqué, intérieur laine blanche ;

Quelques jolis **Edredons américains**, beau satin et duvet.

S'adresser 38, r. Viard (porte cochère).

PETIT APPARTEMENT meublé (4 pièces) avec Cuisine, ou bien **CHAMBRES Meublées** indépendantes avec Cabinet de Toilette, **A LOUER.** — Au centre de la Ville. — Exposition au Midi. — Grande Galerie. Eau. — Electricité. — **Adresse au journal.**

KINA MICHELOT rau de Seltz.
KINA MICHELOT cassis.
KINA MICHELOT fraise.
KINA MICHELOT citron.
KINA MICHELOT gomme.

TONIQUE qu'il faut demander pour ne pas fatiguer l'estomac.

FOURRURES

Maison Jean HOO (Arudy.

Confection, Réparation et Transformation en tous genres.

La Maison achète en brut, apprête et confectionne la plupart de ses fourrures dans ses ateliers d'Arudy où l'on trouve une installation pourvue des perfectionnements les plus modernes, ce qui lui permet de vendre bon et bon marché.

Magasin de vente ouvert tous les lundis 1, rue Gambetta, au premier étage.

Grands choix de Renards de toutes qualités. Modèles les plus récents de la Maison française

PFEIFFER-BRUNET, de Paris.

Les mieux organisés de la Région.

Pau — Imprimerie Garet-Haristoy.

Le Gérant : Maurice SONGEUX.

VINS DE TABLE & VINS FINS BLANCS & ROUGES

Des meilleurs vignobles Français avec la Marque d'Origine. | AU COMPTANT - GROS, DÉTAIL COMMISSION - EXPORTATION

LÉON PEYROUTOU

Rue de Bordeu, 9, — Place du Foirail, PAU

Liqueurs des meilleures marques de France. | Eau-de-vie, Armagnacs, Cognacs pur jus de raisin français absolument naturel. | Rhums naturels d'origine des grandes plantations John Nicolls. | Achat, Vente, Location de toutes Futailles, Bonbonnes, Bouteilles, Caisses d'emballage, etc.

ORTHOPÉDIE - INSTRUMENTS DE CHIRURGIE - PROTHÈSE

A. COUDERC MÉCANICIEN ORTHOPÉDISTE

Ex-contre-maître des Maisons DUBOIS et CALLIN, de Paris.

Inventeur du nouveau pilon métallique à poulies de réflexion, modèle extra léger (1.500 grammes), cet appareil qui s'applique d'une façon parfaite quel que soit le degré de l'amputation, énorme avantage sur les modèles existant déjà, permet au mutilé une marche facile avec le minimum de fatigue.

Bras, Jambes, pieds articulés supérieurs aux modèles de prothèse ordinaires. Nouvelle jambe artificielle rigoureusement prothétique, sa légèreté, ses mouvements automatiques en font un appareil de prothèse complet, irréprochable.

— ATELIER & BUREAU : 9, RUE SERVIEZ - PAU —